

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- Entretien des arbres et des haies
- Entretien de la station d'épuration
- Projet éolien
- Travaux groupe scolaire
- Terrain de foot, filets pare-balls
- Schéma de zonage d'assainissement
- Travaux et voiries
- Commission Jeunesse
- Commission Associations
- Commission Circulation
- Commission personnel
- Commission École
- École de Saint-Julien-de-Coppel
- Concours départemental du fleurissement
- Cérémonie du 16 décembre 2016
- Collecte de sang du 19 décembre 2016
- SBA
- Comité de jumelage Les Saint-Ju'Liens
- Gymnastique volontaire
- ADIRP
- Les Tréteaux Coppellois
- Les sapeurs-pompier
- Bibliothèque
- Amicale Laïque
- Sophrologie
- Télédome
- Football Club de Saint-Julien-de-Coppel
- Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois
- Le Comité des Fêtes
- Gym de Saint-Julien
- Les Casques Coppellois
- Atelier théâtre Jeunes
- CCAS
- État civil
- Manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 650 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017



Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

2017 sera une année d'élections en France. L'élection présidentielle en avril et mai ; puis les législatives en juin. Ce sera comme pour chaque élection un grand moment de démocratie. Nous allons élire des Femmes et des Hommes qui vont diriger notre pays pendant les cinq prochaines années. Gageons que les candidats entendent et écoutent les bruissements d'inquiétude montant de nos campagnes. On ressent pourtant comme une indifférence de nos dirigeants à se soucier du monde rural. Ne nous en laissons pas conter. Le monde rural est riche et fier de ses habitants, de son environnement, de sa dynamique et de son insolente envie d'être toujours plus innovant et créatif.

Saint-Julien-de-Coppel fait partie de ces premières communes en périphérie de la grande zone urbaine de Clermont-Ferrand. La géographie de piedmont, avec la fin de Limagne au Nord et ses espaces de bois et pâtures au Sud, rend Saint-Julien-de-Coppel attirante. Son école, sa vie associative sont également des atouts prépondérants.

Depuis le premier janvier, les deux communautés de communes « Billom, St-Dier, vallée du Jauron » et « Mur-es-Allier » ont fusionné pour devenir « Billom communauté ». Elle comprend désormais 26 communes, 25165 habitants, 27779 hectares. Notre commune avec ses 1 221 habitants se situe au huitième rang des plus peuplées. Au fil des réunions que nous avons eues dans le cadre de la fusion et d'autres pour la réalisation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), nous comprenons que Saint-Julien-de-Coppel qui est une des portes d'entrée Ouest du Parc Livradois-Forez, est une commune qui compte. Il nous appartient de maintenir notre dynamique tout en préservant notre ruralité.

Nos investissements doivent ainsi être ciblés et rester à notre échelle. Le prochain de ceux-ci sera certainement le réaménagement de l'ancien presbytère. Les études que nous menons avec l'OPHIS s'orientent vers la réalisation de deux logements en duplex et un commerce en rez de chaussée.

En parallèle nous réaliserons les travaux de mises aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la salle des fêtes, de la maison des associations, de l'accueil de la mairie et de l'agence postale communale au rez-de-chaussée de l'actuelle mairie. Notre vision d'aménagement de notre territoire s'étale dans des temps plus ou moins longs. Ainsi nous envisageons à moyen terme la construction d'une nouvelle salle polyvalente.

Notre salle actuelle construite pour deux fois moins d'habitants ne remplit plus tout à fait ses fonctions. Nous lui imaginons une seconde vie en la réaménageant en mairie. Ainsi nous n'augmenterions que peu notre patrimoine bâti qui nécessite toujours des frais de maintenance. A moyen terme également nous amènerons la bibliothèque en lieu et place des classes à l'arrière de la mairie. Mais pour cela l'extension du groupe scolaire devra être terminée (voir article spécifique).

Voici en quelques lignes notre vision de l'avenir de la commune. Antoine de Saint-Exupéry disait « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». C'est sur cette citation que je vous présente au nom de tout le conseil municipal mes meilleurs vœux pour cette année 2017. Qu'elle soit enfin une année de paix pour les Femmes et les Hommes qui peuplent notre planète.

Dominique Vauris

« Le monde rural est riche et fier de ses habitants, de son environnement, de sa dynamique et de son insolente envie d'être toujours plus innovant et créatif. »

✓ Entretien des arbres et des haies

En 2016 la commune de Saint-Julien-de-Coppel a bénéficié du travail des étudiants de Marmilhat portant sur le diagnostic de certaines plantations de la commune. Sous la conduite de leurs enseignants, les étudiants en licence professionnelle « gestion durable des arbres et arbustes en aménagements paysagers » ont observé puis analysé les quelques arbres et haies du bourg. Ils ont ensuite élaboré un plan de gestion de ces espaces.

Le fil conducteur étant l'optimisation de la gestion technique et financière. Il s'agit en effet de choisir les essences des végétaux à semer et à planter afin qu'ils ne soient pas trop consommateurs d'heures d'entretien. De plus et dans le cadre de la loi Labbé nous ne devons plus utiliser de produits phytosanitaires à compter de ce 1^{er} janvier 2017. C'est donc une aide précieuse que nous ont apportée ces étudiants au travers de cette étude menée avec l'INRA. Depuis, nous avons procédé à l'abattage de peupliers vers le terrain de pétanque.

Certains étaient malades et menaçaient de tomber sur la ligne aérienne électrique. D'autres ont été abattus pour permettre un meilleur développement à ceux restants. Nous avons également fait abattre un des deux catalpas près de la fontaine du bourg pour des raisons de sécurité car il pouvait chuter et créer un accident.

Dominique Vauris

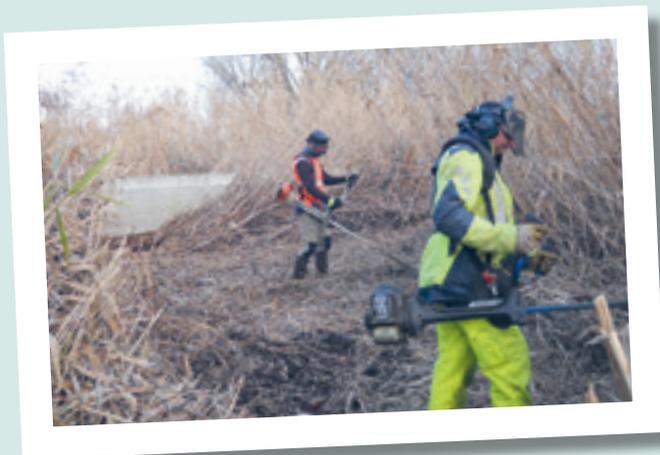


Certains n'ont pas attendu la tronçonneuse

✓ Entretien de la station d'épuration

Nous avons entrepris en cette fin d'année 2016 le curage de deux des quatre casiers de la station d'épuration de Contournat.

Après avoir basculé le fonctionnement sur deux autres casiers, nous avons entrepris le faucardage des roseaux. Ce travail a été effectué par notre agent communal et un employé du SIVOM. Les opérations se sont déroulées sous la direction de Monsieur Fournieret notre AMO (Assistant Maître d'Ouvrage) et en présence du technicien de la Lyonnaise des eaux.



Cette société après appel d'offre a été retenue pour effectuer le curage des boues puis le traitement de celles-ci. Les opérations de curage seront effectuées en début d'année dès que les boues auront séché.

Dominique Vauris

✓ Projet éolien



La commune de Saint-Julien-de-Coppel a été sollicitée par une société pour une éventuelle installation d'éoliennes sur notre territoire. Cette société attend du conseil municipal qu'il se prononce sur le lancement d'études préalables.

Les membres du conseil municipal ont reçu les représentants de la société afin qu'ils présentent leur projet. Puis nous avons reçu les techniciens du Parc Livradois-Forez qui nous ont commenté le contenu du schéma éolien élaboré en juillet 2009. La commune de Saint-Julien-de-Coppel ne fait pas partie des communes retenues par le Parc pour de telles implantations. Ce schéma a été intégré au schéma régional de juin 2012. Ce dernier document n'est aujourd'hui pas applicable car il a été attaqué au Tribunal Administratif. Ceci sous-entend qu'il ne serait pas impossible d'implanter des éoliennes sur notre territoire !!!

Le conseil municipal n'est globalement pas opposé à l'implantation d'éoliennes dans le cadre d'énergies renouvelables. Les quatre zones d'implantations éventuelles sur notre commune qui nous ont été présentées, ne sont à nos yeux pas satisfaisantes. La zone la plus au sud paraît à la société comme étant la plus appropriée. Afin de prendre la mesure de l'impact environnemental, une délégation d'élue(s) du conseil municipal s'est rendue sur ce site. Il s'avère que les bois de Glaisne autour de la carrière sont au PLU classés EBC « Espace Boisé Classé ». Il serait alors nécessaire d'abattre bon nombre d'arbres pour les accès et les implantations des éoliennes. Le conseil municipal n'a pas souhaité donner suite à ce projet pour essentiellement des raisons environnementales. D'autant que le classement EBC nécessite que les propriétaires de bois désirant faire des coupes déposent en mairie une déclaration préalable. L'un des principaux propriétaires de bois que nous avons rencontré n'a pas souhaité donner suite aux démarches de la société.

Dominique Vauris

✓ Travaux Groupe Scolaire

Il n'échappe à personne que les travaux d'extension du groupe scolaire ne redémarrent pas vite. Cela fera bientôt un an que nous avons entamé des discussions avec les différents acteurs pour régler les problèmes liés aux malfaçons.

Je rappelle que l'entreprise de gros-œuvre a commis de graves fautes dans la réalisation des travaux. Des dalles et des poteaux de façades mal ferrailés sont les principales malfaçons. L'assureur de l'entreprise de gros-œuvre (*entreprise en redressement judiciaire*) a nommé un expert, qui après de nombreuses réunions d'expertise a conclu au cours d'une ultime réunion en octobre 2016 que les travaux n'étaient pas réalisés correctement. Il a mandaté deux entreprises pour reprendre les vices identifiés. Une des deux entreprises a travaillé en fin d'année. La deuxième n'ayant pas reçu l'engagement financier de l'assureur n'a toujours pas repris les travaux. L'ensemble des expertises a été conduit à l'amiable. Depuis la mi-décembre, c'est maintenant le cabinet d'architecte qui est en liquidation judiciaire. Nous repartons donc pour de nouvelles démarches administratives.



Il y a toujours des points positifs. Ainsi nous avons pu pendant les vacances scolaires d'été faire réaliser les travaux de la cour. Celle-ci a fait le bonheur des enfants et bien sûr des adultes qui ont en charge l'enseignement et la garde des élèves.

Dominique Vauris

✓ Terrain de foot, filets pare-ballons

Le club de football de Saint-Julien-de-Coppel compte cette année 59 adhérents. Trois équipes sont maintenant opérationnelles. Cette belle activité autour du football mérite que nous soyons attentifs à leur développement en les accompagnant dans leurs projets.

Nous bénéficions d'un équipement que nos prédécesseurs alors aux commandes de la commune nous ont laissé. Il nous appartient d'entretenir ce patrimoine, voire de l'embellir. C'est ainsi que le conseil municipal a décidé de sécuriser une partie du terrain. Nous avons installé des filets pare-ballons le long de la route de Sallèdes sur une longueur de 110,00 ml.



Anciennes installations

Ces filets mesurent 6,00 ml de hauteur dont la partie basse est renforcée par un grillage de 2,00 ml de hauteur. Ainsi les ballons lors des matchs n'iront plus sur la route départementale, ce qui n'était pas sans risque d'accidents. Le terrain est également utilisé par les scolaires et c'est également une source de tranquillité que d'être protégé le long de cette voie. Les poteaux bois qui avaient été plantés il y a quelques années menaçaient pour certains de tomber.

La municipalité a obtenu de la part de différents partenaires un financement correct.

Le montant total des travaux est de 12 540 € ht, soit 15 078 € ttc

Subvention du Conseil Départemental 63 au travers du FIC → 3 072 €

Subvention de la ligue de football amateur → 5 000 €

Participation du club de football de Saint-Julien-de-Coppel → 1 000 €

À charge de la commune → 6 006 € ttc

La commune récupérera en 2018 une partie de la TVA au travers du FCTVA soit 2 000 € environ.

Il conviendra dans les années prochaines de monter un nouveau projet pour terminer la mise en sécurité le long de la voie du Breuil.



Nouvelles installations

Il est à noter qu'en 2016 le club de football a changé et payé les deux cages de but représentant un investissement de près de 3 000 €. La commune a pris en charge le contrôle des deux cages par une société spécialisée.

Dominique Vauris

✓ Schéma de zonage d'assainissement

Le dernier schéma de zonage d'assainissement de 2013 n'avait pas été validé par l'administration. Il convenait donc de le reprendre.

Après consultation de sociétés susceptibles de répondre à ce type de mission, nous avons retenu la société SAFEGE pour nous accompagner. Des pré-études nous ont été soumises. Les décisions finales avant enquête publique n'ont pas encore été prises.

En effet beaucoup de critères sont à prendre en considération. Entre autres il faut voir les possibilités d'assainissement non collectif, les financements possibles (pour une station à partir de 100 équivalent/habitant uniquement). Il convient également de se projeter sur des zones possibles d'extension d'urbanisation. Nous communiquerons avec vous au fur et à mesure des avancées du projet.

Dominique Vauris

✓ Travaux et voiries, SIVOM de l'Albaret, financement

Nous avons cette année privilégié le travail avec le SIVOM de l'Albaret. Depuis cette année en effet nous avons mis en place au sein du SIVOM une méthodologie de commande de travaux et d'engagement des communes.

Le principe est basé sur un partage des sommes à recouvrer pour assurer le fonctionnement du SIVOM. Un tiers de cette somme est couvert par la Lyonnaise des eaux dans le cadre des adductions d'eau potable et quelques travaux confiés par des communes non adhérentes. Les deux tiers restants sont répartis entre les communes adhérentes au SIVOM au prorata du nombre d'habitants. Ainsi chaque commune confie des travaux à hauteur de son engagement financier. Il n'est donc plus nécessaire de prévoir dans nos budgets communaux des participations au déficit. Cette année 2016, qui initie ce nouveau fonctionnement a été close dans de bonnes conditions. A noter que la participation est versée mensuellement assurant ainsi un roulement de trésorerie pour le SIVOM.

Ce sont des sommes toujours bien venues mais relativement faibles. Les travaux sur les chemins ruraux ne sont pas subventionnés. Étant une commune de plus de mille habitants nous n'avons pas droit au financement de l'état au travers de la DETR. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). De même le Conseil Régional n'accorde pas de subvention pour les voiries.

Lors de la réunion avec les agriculteurs nous avons décidé avec leur accord, de mettre en commun nos moyens techniques et financiers. Ainsi en période creuse vers la fin août, les agriculteurs se sont proposés pour transporter les graviers de la carrière.

La commune prendrait à sa charge la préparation des chemins, débroussaillage, curage des fossés, dérasement des bords de chemins et location d'engins avec chauffeurs pour le nivellement et le compactage. Je remercie les agriculteurs d'être force de propositions.

Dominique Vauris



TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS PAR LE SIVOM

Nous avons en fin d'année 2016 refait deux chemins avec le SIVOM. Selon les discussions que nous avons eues en réunion avec les agriculteurs nous travaillons sur les axes principaux. Les travaux consistent au dérasement des chemins côté fossés, au reprofilage des voies, à l'épandage de cailloux provenant des levées de déchets de la carrière et au compactage.

FINANCEMENT TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons demandé un financement FIC (Fond d'Intervention Communal) au Conseil Départemental pour des travaux de voies communales. Celui-ci représente un maximum plafonné de 31 700 euros étalés sur trois ans.

✓ Commission Jeunesse

La commission jeunesse vous présente ses meilleurs vœux pour 2017, qu'elle soit heureuse et festive.

La sortie LaserGame initialement programmée en septembre a dû être annulée, faute de participants.

Une autre sortie est prévue en février, vous trouverez dans ce bulletin un coupon-réponse pour les inscriptions. La sortie ne sera maintenue qu'à partir de huit participants minimum.

Lydia Vannucci et Clotilde Guillotin

✓ Commission Associations

Une dynamique inégalée de nos associations a permis le succès du 1^{er} forum des associations «Saint-Julien Associations-Découverte» samedi 3 septembre.

Sans faille, les associations présentes ont réalisé cette journée, vouée à la découverte, l'exposition, la démonstration et l'inscription aux animations sur la commune.

Au bilan :

- richesse des échanges entre les associations qui ne se connaissaient pas forcément,
- coloration du parvis de la maison des associations par les artistes,
- déambulation de la population intéressée pour l'inscription 2016-2017 sur les différents sites investis (salle des fêtes, place du Breuil, maison des associations, plateau aire de jeux, terrain de foot).

Myriam Blanzat



Le 2^{ème} forum des associations «Saint-Julien Associations-Découverte» investira les espaces publics à Saint-Julien, **samedi 16 septembre**. Sur les sites, vous retrouverez la majorité des quelques 30 associations de la commune : pour vous inscrire à la saison 2017-2018, pour vous informer.

Pour se rafraîchir et trinquer, l'AMCLS activera la licence IV.

✓ Commission Circulation

Plan de circulation - voirie de St-Julien-de-Coppel



Suite à plusieurs réunions de concertation avec les habitants et des agriculteurs de Saint-Julien-de-Coppel ainsi qu'une enquête réalisée auprès des riverains de Gauthier, le conseil municipal va lancer les travaux de voirie sur les secteurs de la rue du 16 Décembre et de Gauthier.

Pour ces deux secteurs, il a été convenu de conserver les deux sens de circulation. De plus, les personnes résidant à Gauthier ayant exprimé un sentiment d'insécurité lié à la vitesse, il a été décidé de mettre en place deux ralentisseurs (répondant aux besoins de tous les utilisateurs – riverains – agriculteurs) et de limiter la vitesse à 30 km/h.

Une programmation de travaux courant 2017 sera réalisée sur les chemins ruraux et les voies communales avec le concours et les suggestions des agriculteurs exprimées lors de la réunion du 24/09/2016.

Jean-François Boirie et Fabien Ruggirello

✓ Commission personnel

La commission personnel s'est réunie à plusieurs reprises dans le dernier trimestre 2016, pour étudier et apporter une réponse à la demande d'augmentation du régime indemnitaire des agents, souhaitée par les agents titulaires.

Les pistes de travail se sont orientées vers une action sociale qui s'adressera à tous les employés. Ceci à travers la création de la participation employeur en matière de santé. Ce dispositif adopté en conseil municipal permet le versement annuel d'une participation employeur de 180 euros par an, pour la souscription d'un contrat par l'agent à une mutuelle labellisée.

En effet, la commission dans un 1^{er} temps et le conseil municipal dans un 2^{ème} temps, n'ont pas souhaité revoir le régime indemnitaire alloué aux agents titulaires, qui cependant, nous l'avons bien compris ont fait face à un long gel de leur point d'indice de traitement (entre 2010 et 2016, décision gouvernementale) et à de conséquentes augmentations des charges sociales salariales (mais aussi patronales).

Une rémunération plus favorable du personnel peut être apportée d'une part par la majoration du régime indemnitaire (fixé par la commune), et d'autre part par l'augmentation de l'indice de rémunération (fixé par l'État). Dans l'esprit de ne pas se substituer aux décisions de l'État et de ne pas pallier les conséquences de sa politique, l'idée de ne pas revoir le régime indemnitaire paraissait louable. L'État doit considérer les conséquences de ses actions et décisions. En revanche, l'aspect social relevant de la décision du conseil municipal a paru à l'unanimité légitime compte tenu de l'engagement des agents communaux et de leur mérite.

Par ailleurs la commission a rencontré les agents titulaires pour évoquer les mesures envisagées et pour expliquer le texte sur la modernisation des parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) qui s'impose depuis le 1^{er} janvier 2017, ainsi que le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) dont tous les décrets n'étaient pas parus lors de la rencontre.

LE PPCR

La première étape, c'est la transformation de primes en points d'indice (3+1 = 4 points majorés pour les agents de Saint-Julien-de-Coppel, relevant tous de la catégorie C en 2017), ceci privilégiera la revalorisation du traitement indiciaire. Pour les fonctionnaires ne percevant actuellement que de très faibles primes ou aucune prime, cette transformation se traduira par une augmentation du traitement indiciaire et une augmentation de leur pouvoir d'achat. Pour ceux qui pourraient faire valoir leur droit à la retraite, cette mesure permettrait une augmentation de leur pension et donc pouvoir d'achat.

Rappelons ici que le calcul de la retraite des fonctionnaires est basé sur le traitement indiciaire et non le régime indemnitaire (ou de façon marginale). L'augmentation des prélèvements sociaux générée par cette mesure sera amortie par l'octroi d'un point d'indice supplémentaire (le 4^{ème}).

LE RIFSEEP

Sous cet acronyme se cache le nouveau dispositif indemnitaire de référence qui est applicable depuis le 1^{er} janvier 2017. Il a vocation à remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés.

Il s'agit donc d'un régime indemnitaire composé de deux primes : d'une part, une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée mensuellement, d'autre part, un complément indemnitaire annuel (CIA).

Ceux-ci sont cumulatifs mais différent dans leur objet comme dans leurs modalités de versement.

Aussi pour une mise en place dans un délai raisonnable, la commission personnel a organisé des séances de travail pour la détermination des groupes à constituer. La lourdeur de la bascule, même si le travail de cartographie paraît contraignant, devrait devenir un instrument intéressant pour la rémunération des fonctions. Une plus grande cohérence pour les agents exerçant les mêmes fonctions devrait se dessiner.

Myriam Blanzat

NOËL AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL ET LES BÉNÉVOLES



Encore une belle soirée de réjouissances pour clore l'année dans la convivialité, avant la rentrée 2017.

Et ce sacré Père-Noël qui a porté des bons achats et des bons pour la détente du corps... Il est quand même bien attentionné celui-là. Tant mieux, le personnel et les bénévoles semblaient tous réjouis, et pour le coup l'apéritif et le repas bienvenus laissaient présager d'autres bons moments dans les chaumières.



✓ Commission École

Cette année encore notre école se porte bien. Depuis la rentrée scolaire, le nombre d'élèves est de 152 représentant ainsi 117 familles. Le maintien du nombre d'élèves nous permet de conserver nos 6 classes.

Un **gros projet pédagogique** sur l'initiative de **Quentin Duverger** et avec la complicité de tous les enseignants de notre école va voir le jour. Ce passionné de la nature a su les convaincre de la réalisation du **jardin partagé** par la **permaculture**. Cette science systémique dite globale qui vient de l'Australie est basée sur l'observation de la nature sur le terrain pour la mettre en valeur de façon harmonieuse. Il faut prendre en considération la biodiversité et les écosystèmes pour mettre en évidence une agriculture durable et écologique. Pour mener à bien tous ces objectifs, la commune a mis à disposition de l'école un terrain derrière l'église.

La première action organisée par l'école est la mise en place de haies en bois tressé pour éviter aux chiens de souiller le terrain. Les travaux des élèves et de leurs professeurs s'orientent sur l'étude de la terre, des graines et des plantes et seront prêts pour le printemps en vue de planter et de récolter par la suite. Une maquette de jardin a été réalisée en pâte à modeler. Des jeux de pistes et d'orientation ont complété certains programmes. D'autres élèves se sont orientés sur la germination des graines. Chaque classe à son niveau élabore des projets créatifs sur le sujet de la **permaculture**.

Des articles écrits par les enfants sont mis en ligne sur le site de l'école.

Merci à tous pour la participation à cette science nouvelle en France et particulièrement mise en valeur au centre de notre beau village de St-Julien-de-Coppel.

La reprise des cours de natation est effective pour nos classes après la réouverture de la **piscine intercommunale** à Billom.

LUNDI

Relaxation concentration par une sophrologue
Étude surveillée par les enseignants.

MARDI

Activité lecture par les bénévoles de la Bibliothèque
Étude surveillée par les enseignants.

JEUDI

Relaxation concentration par une sophrologue
Étude surveillée par les enseignants.

VENDREDI

Activité jeux ludothèques par une employée communale.
Étude surveillée par les enseignants.

Je rappelle que la commune a mis en place les Temps d'Activités Périscolaires tous les jours scolarisés sauf le mercredi et sauf les vacances scolaires.

Un deuxième groupe de relaxation-concentration est prévu tous les lundis à partir du lundi 9 janvier 2017, parents, inscrivez vos enfants.

L'étude surveillée rencontre un bon succès entre 20 et 27 élèves viennent régulièrement.

La commune a complété les besoins en matériel de l'école par l'achat de 2 bacs à sable extérieurs et leur bâches, 2 meubles de rangement à tiroirs, 1 présentoir bibliothèque, 2 tapis coco référencés pour les personnes à mobilité réduite, 4 malles de confinement et 10 draisiennes pour un montant total de 5312€.



Charline Monnet

✓ École de Saint-Julien-de-Coppel Projet Jardin Partagé en Agro-Écologie

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe enseignante, accompagnée de Quentin Duverger et de représentants de la municipalité, œuvre pour mener à bien un projet de jardin écologique, derrière l'église de la commune.

Toutes les classes de l'école sont participantes et chaque enseignant prépare des actions, sorties... en lien avec ce projet.

Voici le texte de présentation se trouvant sur le site (<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630761K/23756-accueil-0630761K.htm>)

« Au départ : une idée, celle de Quentin Duverger, parent d'élève s'intéressant à l'agro-écologie, à la permaculture en général : «Yann, je suis en train de m'intéresser de plus en plus aux techniques d'agriculture écologique, et à tout ce qui a rapport à la permaculture, dans le but de protéger notre planète... qui en a bien besoin. Crois-tu qu'on pourrait imaginer des interventions ou des ateliers à l'école, pour sensibiliser les enfants à tout cela ?»

La suite : un projet de plus grande envergure imaginé par les enseignants : «Et si on ne faisait pas seulement qu'en parler avec les enfants ? Si on les faisait AGIR pour qu'ils comprennent les enjeux pour la planète et la nécessité de penser l'agriculture autrement pour les années à venir ?»

Les idées avaient germé, mais il nous manquait l'essentiel, sans quoi rien n'aurait été possible : un lieu, un terrain ; si possible assez proche de l'école pour pouvoir s'y déplacer avec les élèves assez souvent, et pas trop petit pour qu'on puisse mener différents projets, car dans la permaculture, on ne parle pas seulement de potager écologique, on parle aussi de lieu de vie, de bien-être...

Quentin et moi sommes donc allés rencontrer M. le maire, Dominique Vauris, pour lui exposer notre projet et lui demander un espace de travail ; nous avons repéré à l'avance le terrain derrière l'église, qui nous semblait le lieu idéal... mais nous ne pensions pas trouver face à nous un maire aussi emballé par l'idée... ! Dominique Vauris a tout de suite trouvé l'idée très intéressante ; dans la discussion, nous avons imaginé que ce terrain serait peut-être dans quelque temps un lieu de vie intergénérationnel, créant du lien social dans la commune... un jardin partagé en quelques sortes !

Une chose importante en permaculture : prendre le temps, observer, imaginer... C'est pour cela que les choses avanceront doucement, lentement ; nous avons besoin de recréer un écosystème favorable à l'agroécologie dans ce lieu.

L'école est soutenue dans ce projet par le VALTOM, puisque nous sommes lauréat du dispositif «Etablissement témoin 2016-2017» ; ainsi, nous recevrons l'aide et les conseils d'intervenants spécialisés en agro-écologie, en compostage...

L'école est inscrite également au «Label EDD*» mis en place par l'Education Nationale pour soutenir les projets de ce type.

Il est tellement important d'apprendre aux futurs adultes à penser autrement, à prendre soin de la Planète... souhaitons longue vie à ce projet, et surtout, Coppelloises et Coppellois, n'hésitez pas à venir nous voir, nous aider, à partager, à participer. »

Y. Fournet-Fayard, directeur

* Education en Développement Durable

«Une chose importante en permaculture : prendre le temps, observer, imaginer...»



Quentin présente le projet aux élèves de CE2-CM1-CM2

✓ Concours départemental du fleurissement et du cadre de vie

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Julien-de-Coppel participe au concours départemental du fleurissement et cadre de vie.

Parmi les 63 communes qui participent, le conseil départemental, après visite du jury, a remis un prix à 15 d'entre elles, dont la nôtre, pour leurs efforts notables en matière d'amélioration du cadre de vie, de l'environnement et du fleurissement.

Le jury a apprécié la réduction des produits phytosanitaires, la propreté et l'aménagement des espaces publics, l'animation et la promotion de la démarche vers les scolaires et les touristes, la participation des habitants, les actions en faveur des ressources naturelles.

Il a tenu à remercier spécialement les acteurs qui entretiennent et améliorent notre cadre de vie tout au long de l'année.



André Belverge

✓ Cérémonie du 16 décembre 2016

Comme tous les ans, Saint-Julien-de-Coppel se souvient et honore la mémoire de ceux qui furent les victimes de la rafle du 16 décembre 1943. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour assister à cette cérémonie. On notait avec plaisir la présence des élèves de la classe de Yann Fournet-Fayard, directeur d'école, qui sous sa direction ont interprété le « chant des partisans ». Était également présent Monsieur Guy Schmaus Sénateur honoraire, qui fut un des enfants cachés par les sœurs Gory à la Tourelle.

Augustin Jouve accompagné de sa guitare a ému l'assemblée en interprétant « nuits et brouillards » de Jean Ferrat. Il est rassurant de voir qu'il est encore possible de génération en génération de transmettre la mémoire, si difficile soit-elle à entendre. C'est ainsi qu'après la cérémonie Monsieur Schmaus s'est rendu dans la classe de CM pour répondre aux questions des élèves. Ce fut un moment d'échange relativement riche et interactif.

Rendez-vous le samedi 16 décembre 2017.

Dominique Vauris



✓ Collecte de sang du 19 décembre 2016 : 21 donateurs à St-Julien Que devient votre «poche» de sang ?

La transfusion de produits sanguins labiles (PSL) consiste à injecter un ou plusieurs de ceux-ci dans le système veineux d'un patient. La transfusion de PSL est un acte thérapeutique pratiqué par du personnel de santé qui consiste à apporter au receveur des éléments du sang lui faisant défaut.

Depuis l'Antiquité, le sang a intrigué les hommes et ils l'ont soupçonné de contribuer à la vie : la mythologie et les légendes se confondent avec l'Histoire et les avancées scientifiques. Hérophile en faisait état en 280 avant notre ère : Bain dans le sang des gladiateurs tués, breuvage de sang humain, «les frères de sang», transfusion de sang animal, transfusion de sang total d'homme à homme, découverte des groupes sanguins du système ABO, puis des rhésus, puis des autres groupes, transfusion sélective d'un ou plusieurs produits sanguins. (cf. «Historique de la transfusion» dans «Un peu de culture» sur le site «www.donnersonsang.org»).

La sang prélevé n'est plus depuis longtemps transfusé tel quel. Après la collecte, les échantillons représentatifs du sang collecté sont analysés biologiquement et sérologiquement.

Le contenu de la poche de sang est déleucocyté, centrifugé pour séparer les globules rouges, les plaquettes et le plasma. Dûment identifiées, les différentes poches de PSL sont stockées dans des conditions adéquates en attente de cession une fois la qualification obtenue.

LES PRODUITS SANGUINS TRANSFUSÉS :

1. Les globules rouges sont transfusés essentiellement en cas de pathologie entraînant une anémie ou d'insuffisance médullaire (leucémie, insuffisance rénale, thalassémie, aplasie) d'une part. Ils participent au transport de l'oxygène et des nutriments par le système artériel et en retour au transport du gaz carbonique et déchets de l'organisme par le réseau veineux.

L'hémoglobine fixée sur le globule rouge et le fer par-

ticipent au transport et à la libération de l'oxygène dans les cellules.

La transfusion de concentrés de globules rouges sera décidée en fonction de certains seuils et des signes de tolérance du patient :

- moins de 7g d'hémoglobine par décilitre de sang chez un adulte sain et moins de 10 g/dl chez un patient cardiaque alerteront le corps médical ;
- une perte de sang estimée à plus de 500ml ;
- lors d'une intervention chirurgicale, une tension artérielle basse, un pouls rapide, une pâleur de la peau, un essoufflement...permettront à l'anesthésiste de décider.

D'autre part, des maladies favorisent les saignements : maladies concernant les plaquettes sanguines, troubles congénitaux de la coagulation par déficit en facteurs de la coagulation, troubles acquis lors de polytraumatismes...

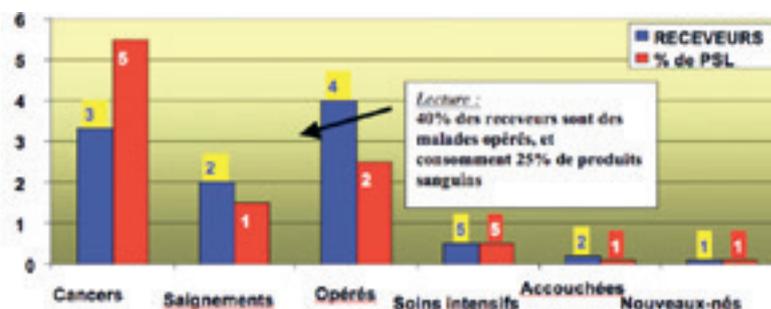
Des médicaments favorisent également les hémorragies : aspirine, anti-inflammatoires, anticoagulants, anti-plaquettaires.

Exemples d'interventions occasionnant des pertes de sang :

- fracture du col du fémur : 1 litre ;
- fracture de vertèbre de la colonne vertébrale : de 1 à 3 litres ;
- accouchement par voie naturelle : 0,5 litre ;
- accouchement par césarienne : 1 litre.

Les globules rouges collectés se conservent 42 jours stockés entre 2 et 6°C

2. Les plaquettes participent au processus complexe de la coagulation par la formation d'un caillot sur la brèche d'un vaisseau. Les plaquettes transfusées proviennent soit d'un don de sang total puis isolées par centrifugation, soit par cytophérèse (extraction des seules plaquettes lors du don).



Les concentrés plaquettaires sont transfusés dans trois types de pathologies bien distinctes :

- en cas de numération plaquettaire jugée insuffisante caractéristique de la thrombopénie dans le cas où :
 - la moelle osseuse, lieu de production des cellules sanguines, n'en fabrique plus assez ;
 - elles sont détruites trop rapidement dans la circulation du sang ou dans la rate.
- en cas d'altération des plaquettes, caractéristique des thrombopathies dans le cas :
 - d'une anomalie génétique ;
 - de certaines thérapeutiques médicamenteuses parfois aussi banales que l'aspirine.
- dans la situation de traitement par chimiothérapie, la production de cellules sanguines sera fortement perturbée, pour cette raison, il est réalisé des transfusions de plaquettes.

Les concentrés de plaquettes ne se conservent que 5 jours entre 20 et 24°C en agitation constante.

3. Le plasma, constitué de 90% d'eau, contient toutefois nombre de protéines particulièrement importantes comme l'albumine à hauteur de 7% ; mais aussi plus de 300 protéines dont les précieux facteurs de coagulation.

Le plasma a deux utilisations majeures : le fractionnement pour en extraire quelques protéines (dont les facteurs de coagulation) et la transfusion du plasma dit thérapeutique.

Le plasma thérapeutique n'est plus prescrit comme auparavant pour maintenir la pression artérielle de malades en état de choc, on retiendra qu'il est utilisé pour le traitement des troubles graves de la coagulation et le traitement des pathologies rares mais graves comme les microangiopathies thrombotiques pour lesquelles des échanges plasmatiques sont prescrits en phases aiguës.

Le plasma thérapeutique peut se stocker un an à des températures inférieures ou égales à -25°C

À NOTER QUE :

L'albumine, principale protéine du plasma est prescrite pour restaurer le volume sanguin lors d'un accident avec hémorragie, chez les patients ayant subi des brûlures étendues (>50%), chez les malades traités pour hypoalbuminémie (baisse du taux d'albumine dans le sang due à des problèmes hépatiques, rénaux ou nutritionnel).

Les immunoglobulines, protéines contenues dans le plasma sanguin, sont parfois utilisées dans le cas de certains déficits immunitaires ou celui de maladies auto-immunes.

Ces deux familles de protéines sont des médicaments dérivés du sang et sont sous la responsabilité des pharmacies centrales des établissements de santé. L'EFS n'intervient pas dans la préparation et la dispensation de ces produits.

QUI EST TRANSFUSÉ ? (EN FRANCE)

On estime que :

- 33% des transfusés sont des malades de cancers et reçoivent 55% des produits sanguins ;
- 20% des transfusés sont des victimes de saignements importants et reçoivent 15% des produits sanguins ;
- 40% des transfusés sont des opérés lors d'intervention et reçoivent 25% des produits sanguins ;
- 5 à 10% des transfusés sont des malades en soins intensifs et reçoivent moins de 5% des produits sanguins ;
- moins de 2% des transfusés sont de jeunes mamans pendant ou après l'accouchement et reçoivent 1% des produits transfusés ;
- moins de 1% des transfusés sont des nouveau-nés et reçoivent moins de 1% des produits sanguins.

Grandes différences de besoins en fonction de l'âge :

- peu de besoins jusqu'à 40 ans ;
- un individu a deux fois plus de chance de recevoir des produits sanguins s'il a entre 50 et 59 ans ;
- il en aura 10 fois plus entre 80 et 89 ans.

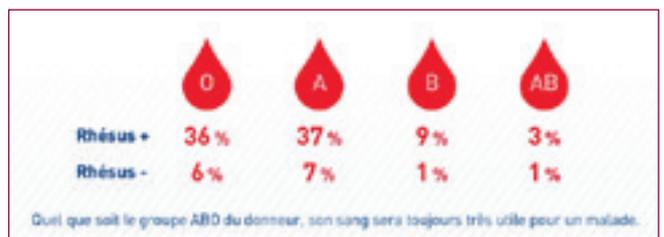
Avec l'arrivée de la nouvelle année, prenons une bonne résolution, aidons les malades en offrant nos produits sanguins !

COMPATIBILITÉS :

Dans la plupart des cas, les receveurs sont transfusés avec le sang d'un donneur de même groupe. Il peut néanmoins exister des exceptions.

- Pour la transfusion de globules rouges, les individus de groupe O- peuvent donner à n'importe quel receveur : ils sont appelés « donneurs universels ». À l'inverse, les individus de groupe AB+ peuvent recevoir les globules rouges de tous les groupes sanguins. Ils sont dits « receveurs universels ».
- Pour la transfusion de plasma, les règles de compatibilité sont différentes. Le plasma de donneurs de groupe AB convient à tous les receveurs : ils sont « donneurs universels de plasma ». Et comme ils ne représentent que 4 % de la population, ils sont particulièrement recherchés pour ce type de don.

Le plasma des individus de groupe B- (1 % de la population) est également très recherché. À l'inverse, les personnes du groupe O peuvent recevoir du plasma de tous les groupes sanguins.



PROCHAINE COLLECTE :

L'Établissement Français du Sang et la commune vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes des, le 22 décembre 2017, de 16h à 19h30.

Merci par avance pour votre prochain don.

✓ S.B.A. - Syndicat du Bois de l'Aumône Nouveaux jours de collecte des ordures ménagères

A partir du 1^{er} janvier 2017, le syndicat de collecte des ordures ménagères (SBA) réorganise ses tournées.

Secteur Contournat, Rongheat :

Collecte des bacs verts : tous les **vendredis**

Collecte des bacs jaunes : un **mardi** sur 2 (3 janvier, 17 janvier, etc..)

Secteur St-Julien, Roche, Layras, Lassias :

Collecte des bacs verts : tous les **jeudis**

Collecte des bacs jaunes : un **mardi** sur 2 (10 janvier, 24 janvier, etc..)

Une tarification incitative pour réduire nos déchets !

En 2017 pas de changement pour :

- La fréquence et le nombre de levées qui restent inchangés.
- Le mode de facturation qui reste une taxe calculée sur le foncier.

Mais, le nombre de levées de chaque bac sera comptabilisé en 2017 pour être facturé en 2018, dans la part incitative.

En 2018, la facturation conservera une **part fixe** (taxe sur le foncier réduite de 21.93 %) plus une **part incitative** basée sur le nombre de levées en 2017 : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi).

Cette part incitative apparaîtra sur une ligne différente de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur la feuille d'imposition.

Part incitative	Bac vert	Bac jaune
Bac 120 litres	3,23 € la levée	0,96 € la levée
Bac 240 litres	5,06 € la levée	1,31 € la levée
Point d'apport volontaire 30 l	0,74 € l'apport	0,21 € l'apport

Faites une simulation de TEOMi sur le site du S.B.A. : www.sba63.fr

Plus d'infos au 04 73 64 74 44 ou : conseilusager@sba63.fr

André Belverge

✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h

mercredi de 9h/11h

jeudi 9h/12h et 14h/16h

vendredi de 9h/12 h

samedi de 10h/12h

Téléphone 04 73 68 42 81

Email mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr

Associations

✓ Comité de jumelage Les Saint-Ju'Liens

Le comité de jumelage les Saint-Ju'Liens vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2017, que joie et bonheur frappe à votre porte pour vous et votre famille, que nous ayons encore beaucoup de souvenirs à partager avec nos amis de Saint-Julien-des-Landes, n'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des manifestations.

Le dimanche 12 mars à 14 h, salle des fêtes de Saint-Julien-de-Coppel, nous organisons notre loto annuel, avec à gagner une semaine de location en camping à Saint-Julien-des-Landes, des bons d'achats et nombreux autres lots.

Amicalement le comité.

Geneviève Roussat

✓ Gymnastique Volontaire

Le club tient à remercier la quarantaine de personnes qui a participé à la randonnée organisée dans le cadre du Téléthon. Ceci a permis à TELEDOM de récolter un peu plus de 500 € pour cette marche. Merci à tous. La date du 3 juin 2017, retenue pour notre repas de fin de saison, lors de l'A.G. doit être déplacée. Nous vous communiquerons dès que possible la nouvelle date. Meilleurs vœux à toutes et tous.

Liliane Avit

✓ ADIRP

Association départementale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes

«À toi, pour toujours Ta Marie-lou» le 26 mars à 15h à la Salle des Fêtes de Saint-Julien-de-Coppel.

«Ils ne le savent pas encore, mais c'est leur dernière conversation avant de quitter ce monde. Marie-Lou tricote dans son fauteuil. Elle soliloque au salon. Léopold avale ses bières accoudé à sa table de bar comme tous les soirs de paie. Il soliloque. Très vite, ces deux monologues deviennent dialogue. Les mots s'entrechoquent : la pauvreté, la religion, l'alcoolisme, l'incommunicabilité alimentent la conversation. Bientôt, on sent poindre la désillusion, le désespoir, la haine. Chaque phrase est un coup de poing à l'estomac.»

Cette pièce de théâtre de Michel TREMBLAY, dont les œuvres ont été traduites en plus de vingt-cinq langues et jouées sur les scènes du monde entier, sera interprétée par Suzanne AHISKALI et Jean-Pierre BARGE de la troupe clermontoise «Lâche pas la Rampe»

Cet après-midi sera organisé par l'ADIRP-FNDIRP section Billom Thiers (Association des Déportés Internés Résistants et Patriotes) dans le cadre de ses animations pour 2017.

Odette Céalis, Présidente ; Sylvie Pradier, secrétaire ADIRP



✓ Les Tréteaux Coppellois

Les Tréteaux Coppellois ont été heureux de vous présenter leur nouvelle pièce «Le contrat Flamand». La troupe remercie chaleureusement la municipalité et son fidèle public pour son accueil enthousiaste.

La responsable, Adeline Cipriani

✓ Les sapeurs pompiers

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Saint-Julien-de-Coppel remercie les habitants de la commune pour l'accueil réservé lors du passage des calendriers et vous donne rendez-vous pour la Sainte-Barbe, le 12 février 2017.

Voyage 2017

Baléares-Minorque-Ciudadella (599 euros)
A l'hôtel club Almirante Farragut ****
Départ le 13 mai de Clermont-Fd
et retour le 20 mai

Il reste quelques places : les personnes intéressées peuvent aller à Cora, à l'agence « Prêt à Partir » (se munir d'une copie de la carte nationale d'identité, en cours de validité) → préciser à l'agence, qu'il s'agit du voyage des pompiers de Saint-Julien-de-Coppel.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Pour le Président de l'amicale,
Le Chef de Centre, Patrick Escot

✓ Bibliothèque

La bibliothèque municipale de Saint-Julien-de-Coppel fait partie désormais du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes.

Les documents ont été catalogués sur un nouveau logiciel commun aux bibliothèques. Chaque lecteur possède une carte à présenter lors du prêt pour 6 documents pour une période maximum de 4 semaines. Elle est gratuite et permet le choix dans tout le réseau.

Nous avons plus de 2500 livres en fond local, 350 prêtés par la médiathèque départementale et 130 docs prêtés par le réseau et des nouveautés achetées récemment.

De quoi satisfaire petits et grands !

Deux bénévoles assurent les TAP à l'école le mardi, les enfants les attendent avec impatience chaque semaine.

Certains souhaiteraient que leurs parents les conduisent à la bibliothèque... alors !

Nous aurions besoin de bénévoles pour nous aider pendant les permanences et pour les animations.

L'équipe de bénévoles souhaite à tous, une Bonne Année 2017.

HORAIRES : mardi 15h30/17h30 - mercredi 16h/18h
- samedi 10h/12h

La responsable Brigitte Jarry

✓ Amicale Laïque

L'Amicale Laïque souhaite une excellente année 2017 à tous.

Nous vous espérons nombreux lors des prochaines manifestations : le carnaval aura lieu le 1er avril, le vide-greniers le 8 mai (les inscriptions au vide-greniers seront ouvertes le 1er mars sur le site : <http://brocantesaintjulien.free.fr/accueil.php>)

Pour vous tenir informés de l'activité de l'association, une page facebook ET un site internet

(<http://amicalesjdc.e-monsite.com>) ont été créés, alors... connectez-vous !

Beau succès pour le Loto de l'Amicale cette année : quelques 170 joueurs sont venus et nous ont permis de réaliser environ 1 400 euros de bénéfice pour les enfants !

Merci à tous.

Anne Vantalou

✓ Sophrologie



La sophrologie est une méthode de relaxation ayant pour principe de base la prise de conscience de son corps, des autres et du monde.

Elle permet de renforcer les aspects positifs de votre vie et d'être plus épanoui grâce à des techniques de respiration, de relaxation musculaire et de détente mentale.

L'activité Sophrologie animé par Alisson Tessier a repris en septembre tous les mardis de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations.

Pour cette nouvelle année 2017, nous vous proposerons plusieurs stages de découverte de la sophrologie de 10h30 à 13h à la Maison des Associations les samedis :

- ✓ 21 Janvier 2017 « Stage Parents et Enfants »
- ✓ 18 Mars 2017 « Stage Enfants »
- ✓ 13 Mai 2017 « Stage Adultes »

Si vous avez besoin de renseignements pour ces stages et/ou que vous vouliez dès maintenant vous inscrire vous pouvez contacter Alisson Teissier au 06 99 94 22 51

Bonne Année à tous

✓ TÉLÉDOMME

30^{ème} édition du «Téléthon» et 8259.94€ que l'association organisatrice «Télédomme» a reversé à l'AFM Téléthon.

Dès le vendredi, des chants et du théâtre ont attiré plus de 80 personnes.

Le samedi de nombreuses activités étaient proposées : course, randonnées cheval, VTT ou pédestre,

des animations en salle autour de la collecte et restauration (tripe, queue de bœuf, crêpes, couscous).

«Télédomme» remercie tous les bénévoles, les associations, les enfants de l'école et leurs maîtres ainsi que tous les participants pour leur générosité toujours renouvelée.

Dominique Serre

✓ Football Club de St-Julien-de-Coppel

Le 22 janvier 2017 à partir de 8h30 et jusqu'à 12h, le FC Saint-Julien-de-Coppel organise une TRIPE à la salle des fêtes de la commune.

Le tarif de 15 € par personne comprend :

- entrée : assiette de charcuterie
- plats : tripes ou steak
- fromage et dessert
- un pichet de vin

Pour une question d'organisation merci de réserver votre TRIPE avant le mercredi 18 janvier auprès de Freddy Lefort : 06 66 50 73 27

Nous comptons sur votre présence et bonnes fêtes à tous.

Matthieu Chevillard

✓ Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois

Le Comité de jumelage franco-luxembourgeois vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

Cette année, plusieurs échanges sont prévus, nous allons recevoir les cyclistes de Frisange le 17 juin. Si vous êtes amateur de vélo, il sera possible de faire la dernière étape avec eux, pour cela, contacter Michel Chalaron qui vous renseignera.

Le club de moto se rendra à Frisange la semaine du 18 au 25 juin, je laisse le soin aux Casques Coppellois de vous présenter leur projet.

Si vous désirez nous rejoindre au comité vous serez les bienvenus.

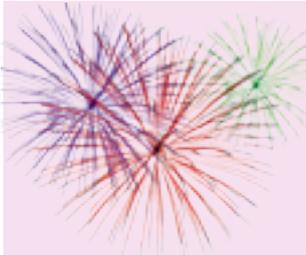
Le président, René Escot

✓ Le Comité des Fêtes

Nous vous souhaitons de tout cœur une



Cette année 2016 qui vient de se terminer, a été très active pour le Comité des Fêtes, plusieurs manifestations vous ont été proposées sur notre commune...



Cette journée du **samedi 9 juillet 2016** a été très festive, tout le monde a pu profiter déjà du soleil, de la chaleur et surtout de la très bonne ambiance musicale qui a été assurée dès 17h jusqu'à 23h sur le

Breuil par 3 groupes (Jean Mohamed de la bastille, les Attentats Sonores, et les « Boucs et Miss Hair »), à partir de 20h, 150 repas ont été servis.

Et bien sûr dès la nuit tombée, le feu d'artifice a brillé de mille feux...

Le **dimanche 2 octobre 2016** a eu lieu à St-Julien-de-Coppel la Finale du Trophée des plus beaux chiens Auvergne-Bourbonnais-Velay. 70 beaux chiens de races différentes ont défilé toute la journée en présence de 100 personnes qui dégustaient en même temps un bon coq au vin.

En fin de journée seulement trois chiens sont restés sur le podium. Cette journée fut très agréable et très enrichissante pour la découverte du monde canin et des concours...



Le **samedi 10 décembre 2016**, lors du Marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque, nous avons organisé un concours de soupe. Huit soupes étaient proposées par les habitants de St-Julien !!!

Merci à eux pour leur participation !

La louche d'or a été décernée à Sébastien Imbert, la louche d'argent à Stéphanie (la cuisinière préférée des enfants) et la louche de bronze à Mme Girardin. Ils ont tous été récompensés par 3 super prix : 1 repas + 1 nuit dans un hôtel restaurant pour 2 personnes, 1 cours de cuisine et un panier garni... Félicitations à eux.

Et en 2017, voilà ce qui est prévu en début d'année...

Deux séances CINÉMA gratuites vous seront proposées à la Salle des Fêtes

samedi 4 Février 2017 à 20h et dimanche 5 Février 2017 à 15h.

Le film à l'affiche sera « **La vache** » de Mohamed Hamidi. Comédie avec Fatsah Bouyahmed, Lambert Wilson, Jamel Debbouze...

Fatah, petit paysan Algérien n'a d'yeux que pour sa vache Jacqueline, qu'il rêve d'emmener à Paris, au salon de l'Agriculture. Lorsqu'il reçoit la précieuse invitation devant tout son village ébahi, lui qui n'a jamais quitté sa campagne, prend le bateau direction Marseille pour traverser toute la France à pied, direction Porte de Versailles. L'occasion pour Fatah et Jacqueline d'aller de rencontres en surprises et de vivre une aventure humaine faite de grands moments d'entraide et de fous rires. Un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.

Le comité vous accueillera avec plaisir pour ce moment de détente et de convivialité.



LE PETIT MARCHÉ DU BREUIL

Ce petit marché qui a vu le jour le samedi 4 juin 2016, a connu un réel succès sur toute la période de l'été de 17h30 à 20h avec une forte motivation et participation de nos commerçants, ainsi qu'une fréquentation régulière et assidue des habitants de St-Julien-de-Coppel. Et nous remercions chaleureusement tout le monde d'avoir soutenu ce projet. Nous avons voulu reconduire cet événement sur la période hivernale de 16h à 18h et là malheureusement la fréquentation s'est très nettement raréfiée, donc nous avons décidé de suspendre le petit marché du Breuil pour une période de 3 mois. Nous pensons redémarrer avec de nouveaux et plus de commerçants le 1^{er} avril 2017 (attention, ce n'est pas un poisson d'avril !!).

Alors si nous voulons que cette aventure continue, chers habitants de St-Julien, tous à vos paniers pour la découverte des produits locaux !! Parlez en autour de vous !! Merci à vous tous !!

CALENDRIER DES SAMEDIS DU PETIT MARCHÉ DU BREUIL

Année 2017		Horaires Été 17h30-20h00		Horaires Hiver 16h00-18h00	
Janvier	Février	Mars	Avril		
3	24	24	1 ^{er}	15	
Mai	Jun	Jul	15	5	19
6	20	3	17	15	5
Sepembre	Octobre	Novembre	Décembre		
2	16	7	21	4	18
				2	16

Date de Reprise du Marché en 2017

Le comité des Fêtes

✓ Gym de Saint-Julien



L'ensemble du bureau et des adhérentes du club de Gym vous présentent leurs vœux pour cette nouvelle année.

La 30^{ème} La 30^{ème} La 30^{ème} La 30^{ème}

2017 est marquée pour le club par l'organisation de sa 30^{ème} randonnée.

Le club proposera aux marcheurs de venir découvrir notre village : son bourg, ses hameaux, ses paysages et son patrimoine local notamment ses fours à pain dont certains seront remis en fonction spécialement pour l'occasion.

Les ravitaillements seront composés de tartines faites avec le pain confectionné par un boulanger et cuit dans des fours situés sur le parcours.

A l'arrivée les fourrées du jour seront proposées à la dégustation et à la vente.



À VOS AGENDAS,
notez
DIMANCHE 9 AVRIL

Le club sollicite aussi tous les coppellois ayant envie de venir nous aider pour la préparation de cette superbe manifestation.

Activité innovante à l'attention de binômes enfant-parent : deux séances de gymnastiques accessibles sur inscription seront animées par notre professeur. Ces deux sessions seront l'occasion d'un rapprochement enfant-parent, pour un moment de convivialité sportive (dimanche 15 janvier et dimanche 26 mars, de 11h à 12h).

Rose-Marie Dalle, rmdaniel63@hotmail.fr

✓ Atelier théâtre Jeunes

Depuis septembre 2016, les jeunes de St-Julien peuvent bénéficier d'une activité Théâtre, grâce à une nouvelle section au sein de l'AMCLS.

Cette activité s'adresse, cette année, à 16 jeunes de 7 à 12 ans, répartis en 2 groupes. Les séances ont lieu le mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h, à l'Espace Priestley à Contournat. Elles comportent un moment de jeux et d'exercices d'initiation au théâtre, puis la répétition d'une courte pièce pour chaque groupe.

Les deux pièces préparées ont pour titre provisoire

✓ Les Casques Coppellois



Le Président Thierry BRASSEUR, les membres du bureau et tous les adhérents du moto-club «Les casques Coppellois» vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Le Samedi 22 avril 2017 : 1^{er} OCCAS'BECANES



- Le moto-club «Les Casques Coppellois» va organiser le 1^{er} Occas'becanes. Exposition achat-vente de motos d'occasion. Cet «Occas'becanes» devrait intéresser le monde de la moto et des vieilles mobylettes, mais aussi des curieux et des visiteurs et aura un double impact : faire connaître à la fois le **moto-club «Les Casques Coppellois»** et la **commune de Saint-Julien-de-Coppel** et ses environs.
- L'emplacement pour l'exposition des motos et mobylettes sera gratuit. Il y aura buvette et restauration sur place. Tout se passera sur l'espace Terrain Pampo (terrain de pétanque).

N'hésitez pas à venir y faire un tour.

Il est proposé pour l'année 2017 :

- la réception des motards vendéens du 25 au 28 mai 2017 ;
- un voyage au Luxembourg du 21 au 26 juin 2017.

Cette association ouverte à tous vous permet de nous rejoindre, nous aurons beaucoup de plaisir à recevoir de nouveaux adhérents.

Bien amicalement,

Thierry Brasseur et Simone Berioux

06 85 12 86 85



«Fantôme or not fantôme» et «Obstinément... le rêve». Elles seront présentées le samedi 10 juin

aux Rencontres de Théâtre Enfants de Romagnat et, dans la foulée, le dimanche 11 à la Salle des Fêtes de Saint-Julien, où nous espérons que vous serez nombreux à venir nous applaudir.

Contact : Jean-Louis BORIE - Les Coins
06 50 25 63 18 - jeanlouisborie@gmail.com

✓ Repas des «Séniors» organisé et offert par le CCAS

Autour des tables décorées aux couleurs et senteurs de l'hiver, dimanche 11 décembre, des airs de fête à l'occasion du repas des aînés offert par le CCAS aux Séniors âgés de 70 ans et plus.

105 convives se sont retrouvés pour cet événement marquant dans le programme des festivités de notre commune.

Le petit discours d'accueil a été l'occasion d'une brève présentation «des P'tits nouveaux», honoré par la présence de Jacky GRAND, notre conseiller départemental.



Un repas soigneusement choisi par les membres du CCAS de la commune, réalisé par Jean-Michel LABONNE et sa suite (Madame et leur fille), traiteur à Bromont-Lamothe, et servi par une brigade souriante et attentionnée (les membres du CCAS en tenue de circonstance, Merci à eux).



Apéritif et mise en bouche
Marbré de foie gras maison
aux brisures de marrons glacés
Filet de loup au beurre rouge
et lentilles du Puy
Filet de salers brioché
aux trois champignons
Légumes
Salade • fromage
Nougat glacé au coulis d'abricot
Café et mignardises

Gagnés par l'entrain de Gérard à la fois chanteur, musicien et le plaisir de s'amuser, les pas de danse se sont enchaînés et déchaînés ou endiablés. Les Séniors ont fait de cette journée la leur, la nôtre... un moment de convivialité exceptionnel qui réchauffe le cœur. Une parenthèse apaisante, réjouissante loin des tumultes de l'actualité.



La semaine suivante 35 personnes ont reçu, des uns et des autres membres du CCAS un colis gourmand, «Saveurs de Noël» ou utile, pour les aînés hospitalisés.

La valeur marchande des colis offerts par certains «ayants-droits» aux Restos du Cœur a été livrée ce début d'année.

Myriam Blanzat

État civil 2017



Naissances

Maëlys BOUSSUGE, le 4 juin 2016 (à Coppel)
Mila MIGUEL, le 17 juillet 2016 (à Serpes)
Emma-Louise VADIC, le 5 août 2016 (à Contournat)
Axèle PLANTIN, le 16 août 2016 (au Bourg)
Leïla BOREL, le 20 août 2016 (à Contournat)
Martin JURDYC, le 28 août 2016 (aux Tournesols)
Mathilde POUGHEON, le 11 octobre 2016 (à Gauthier)
Nael FROBERT, le 25 novembre 2016 (à Contournat)
Liam CANTAT BEAUMONT, le 6 décembre 2016 (à Layras)
Léo CHARBONNEL, le 29 décembre 2016 (à Coppel)

Mariages

David PERRIER et Pascale VOISSIERE, le 8 août 2016
(à Jallat)
Aurélien BOIRIE et Catty TAVEL, le 20 août 2016
(originaire de Contournat)

Décès

Evelyne LOUYS, le 31 juillet 2016 (à Boisseret)
Christian PISSIS, le 9 septembre 2016 (à Contournat)
Michel CAVANAT, le 23 septembre 2016 (au Bourg)
Denise CHAVAROT Vve PRADIER, le 30 novembre 2016 (au Viallard)

Parrainages civils (baptême républicain)

Elien GAYNARD, le 26 mars 2016, (originaire de la Boissière)
Eliott FAURE, le 14 mai 2016 (au Chalard)
Gaëtan BOUDIER, le 14 mai 2016, (au Cerfeuil)
Clémence CUQUEMELLE, le 15 octobre 2016 (à Contournat)

Manifestations

Janvier.....

Vendredi 6 *Maison des associations*
Assemblée générale «Les Casques Coppellois»
Dimanche 8 *Salle des Fêtes* Vœux du Maire 11 h
Espace C. Priestley AG «Sous Les Marronniers» 15h
Dimanche 15 *Salle des Fêtes* Loto «Comité de Jumelage Frisange» 14h
Espace C. Priestley Séance gymnastique pour enfant-parent
«Club de Gym UFOLEP» 11h à 12h.
Samedi 21 *Espace C. Priestley* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Espace C. Priestley Soirée jeux «Sous Les Marronniers» 20h
Maison des associations Stage sophrologie 10h30 à 13h
Dimanche 22 *Salle des Fêtes* Tripes «Football Club de Saint-Julien»

Février.....

Samedi 4 *Salle des Fêtes* Soirée ciné 20 h 30 «Comité des Fêtes»
Dimanche 5 *Salle des Fêtes* Après-midi ciné 15 h «Comité des Fêtes»
Samedi 11 *Espace C. Priestley* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Dimanche 12 *Salle des Fêtes* Les Pompiers : Sainte Barbe 11h
Espace C. Priestley Après-midi jeux «Sous Les Marronniers» 14h30
Mardi 14 *Salle des Fêtes* Audition de l'école de musique 18h30
Samedi 25 *Espace C. Priestley* Soirée jeux «Sous Les Marronniers» 20h
Dimanche 26 *Salle des Fêtes* Loto «Football Club de Saint-Julien» 14h

Mars.....

Dimanche 5 *Salle des Fêtes* Concours de belote «Club des Aînés»
(foot-comité des fêtes) 14h
Samedi 11 *Espace C. Priestley* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Dimanche 12 *Salle des Fêtes* Loto «Comité de jumelage les St Ju'Liens» 14h
Samedi 18 *Maison des associations* Stage sophrologie 10h30 à 13h
Monument aux Morts Cérémonie commémorative 19 mars 11h
Dimanche 19 *Salle des Fêtes* Repas «Société de chasse»
Espace C. Priestley Après-midi jeux «Sous Les Marronniers» 14h30
Samedi 25 *Espace C. Priestley* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Dimanche 26 *Maison des associations* Séance gymnastique pour enfant-parent
«Club de Gym UFOLEP» 11h à 12h
Salle des Fêtes Pièce de théâtre de Michel TREMBLAY
«A toi pour toujours ! Ta Marie-Lou»
15h «FNDIRP»

Avril.....

Samedi 1 *Salle des Fêtes* Carnaval «Amicale Laïque» après-midi
Dimanche 2 *Espace C. Priestley* Vide grenier «Sous Les Marronniers»
Dimanche 9 *Espace C. Priestley* Anniversaire 30^{ème} randonnée du Club de Gym
UFOLEP 18km et 6km «Les fours de St-Julien»
Salle des Fêtes École de musique
Samedi 22 *Terrain de pétanque* 1^{er} Occas'Bécane Expo-vente motos d'occasion
restauration «Les Casques Coppellois»

Mai.....

Lundi 8 *Salle des Fêtes* Expo de peintures «Club de dessin»
Maison des associations Expo de peintures «Club de dessin»
Le Breuil Vide grenier «Amicale Laïque»
Monument aux Morts Cérémonie au Monument aux morts 11h
Samedi 13 *Maison des associations* Stage sophrologie 10h30 à 13h
Samedi 20 *Salle des Fêtes* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Dimanche 21 *Salle des Fêtes* Repas ouvert à tous «Société de Chasse»
Vend. 26 au *Salle des Fêtes* Accueil motards St-Julien-des-Landes
Dimanche 28 «Les Casques Coppellois»
Pèlerinage à Notre Dame de Roche

Juin.....

Samedi 10 *Espace C. Priestley* Stage Tai Chi 8h30 à 12h15
Terrain de pétanque Concours de pétanque «Télédom»
Dimanche 11 *Salle des Fêtes* 2 pièces «Fantôme or not fantôme»
et «Obstinement... le rêve»
présentées par «Section théâtre Jeunes»
Samedi 17 *Maison des associations* AG «Football Club de Saint-Julien»
Dimanche 18 *Espace C. Priestley* Repas «Sous les Marronniers»
Samedi 24 *Salle des Fêtes* Kermesse Fête de l'École «Amicale Laïque»

Juillet.....

Vendredi 14 *Monument aux Morts* Cérémonie 11 h

Août.....

Sam. 26 et *Salle des Fêtes* Fête de Saint-Julien, Fête patronale
Dimanche 27